




En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

6 crédits	60.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Vandermeersch Damien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'étude du droit pénal s'attache plus particulièrement à l'exposé des principes généraux du droit pénal positif belge, à leur explication ainsi qu'à l'analyse de leurs fonctions réelles : la loi pénale, l'infraction, la sanction. L'étude de la procédure pénale s'attache à l'analyse des différentes phases du procès pénal : information du parquet, instruction préparatoire, poursuite, jugement, voies de recours. Le cours comporte aussi des exercices pratiques.
Acquis d'apprentissage	1 L'objectif de ce cours est d'assurer aux criminologues non juristes (assistant social, médecin, psychologue, sociologue, etc) une formation de base indispensable qui s'articule autour des axes essentiels de la discipline. ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit
Contenu	L'enseignement repose, d'une part, sur un support écrit qui constitue la base des connaissances que doit acquérir l'étudiant et, d'autre part, sur un exposé oral qui a pour objet d'expliquer le contenu de l'enseignement en l'illustrant de situations concrètes. Le support écrit est constitué de l'ouvrage "Eléments de droit pénal et de procédure pénale" rédigé par le titulaire du cours. Dans cet ouvrage, l'enseignant a privilégié l'approche pédagogique basée sur un ordonnancement très structuré des sujets traités et sur une présentation qui permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire. L'exposé oral aborde les différents thèmes traités tant à partir des principes qu'à partir de situations concrètes afin de permettre aux étudiants de les décrypter et de les analyser correctement à l'aide des notions enseignées.
Bibliographie	• Damien Vandermeersch, "Eléments de droit pénal et de procédure pénale", Bruges, La Charte, 2003.
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Force majeure

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<i>Dans la mesure du possible, l'examen a lieu en présentiel. Dans l'hypothèse où l'examen ne peut pas avoir lieu en présentiel, l'examen se déroulera de la manière suivante. Des questionnaires du même type que ceux utilisés en présentiel seront déposés sur moodle. Il s'agira de questionnaires multiples et variés qui seront établis et répartis de façon aléatoire entre les étudiants qui se verront donc attribuer des questionnaires différents. Sur moodle, il sera donné les indications qui permettront à l'étudiant de connaître l'examen qui lui a été attribué. L'examen aura une durée de deux heures maximum. L'examen devra être déposé sur le site moodle conformément aux instructions.</i> <i>La matière sur laquelle portera l'examen est identique à celle sur laquelle porte les examens en présentiel. Elle est clairement indiquée dans le powerpoint de présentation du cours.</i>
---	--

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en médecine légale	MLEG2MC	6		
Mineure en droit (ouverture)	MINODROI	5		
Mineure en criminologie	MINCRIM	5		
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	6		